

Campagne contre les naufrageurs du Vin

www.contrelesnaufrageursduvin.org

Projet de délibération des collectivités locales

La Commission européenne, à travers son projet de réforme de l'OCM viti-vinicole, se propose de favoriser l'industrialisation des vins et des vignobles européens.

On pourra bientôt aromatiser le vin, lui enlever de l'alcool, lui rajouter du glycérol, fermenter en Europe des moûts concentrés d'Argentine pour faire des vins abusivement dénommés européens ...

Pour « favoriser la compétitivité » de la viticulture européenne, cette même réforme projette, un arrachage massif et indistinct du vignoble européen puis la libéralisation pleine et entière de l'encadrement de la plantation de nouveaux vignobles.

Les villages, les terroirs, les paysages, l'histoire, la culture, les femmes et les hommes des vignobles, les savoirs accumulés, les milles et un cépages de France, le dynamisme de nos territoires, toute cette richesse devrait disparaître pour faire place à l'uniformité et à la reproductibilité !

En favorisant la mise en place de modes de culture intensifs et de techniques chimiques d'élaboration pour une partie importante des vins, ce projet de réforme détruirait le caractère paysan et singulier du vin. Il casserait également sa légitimité culturelle.

Ce projet néglige l'humain et le social, sacrifie les emplois vigneronniers nombreux et le dynamisme des territoires que nous essayons de faire vivre au quotidien.

Il devient urgent de « borner » les chemins de la « modernité », sans quoi nous ne saurons éviter la destruction de la trame viticole de nos villages

Voilà pourquoi le Conseil municipal de ----- (Conseil général, ou Conseil régional...), réuni le (date) ----- sous la présidence de -----

- Dénonce ce projet de réforme, qui fait fi de la dimension culturelle, sociale, économique et environnementale de la viticulture et condamne le vin à la banalisation.
- Soutient une réforme qui applique au vin le principe d'exception culturelle et donne, dans un cadre communautaire volontariste et ambitieux, un avenir à la viticulture paysanne.
- S'engage à favoriser, dans le cadre de sa politique d'aides financières et par son implication auprès des producteurs, une viticulture durable liée à son territoire ou à ses terroirs.
- Appelle à un grand débat public sur l'avenir de la viticulture et des vigneronniers européens, et s'engage à y contribuer de manière active.

Cette délibération doit être envoyée, paraphée et datée à l'adresse suivante :

Campagne contre les naufrageurs du vin

C/O Confédération paysanne

104 rue Robespierre

93 170 BAGNOLET

Ou par Internet - contact@contrelesnaufrageursduvin.org